

Prunelle Thibault-Bédard, Avocate
2267, rue Aylwin
Montréal, QC, H1W 3C7
514-792-6138
prunelle@droitenvironnement.com



Le 24 juillet 2018

PAR COURRIEL ET SDÉ

Me Véronique Dubois
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bur. 255
Montréal, QC, H4Z 1A2

DOSSIER : R-4045-2018 – Demande de fixation de tarifs et conditions de service pour l'usage cryptographique appliqué aux chaînes de blocs

OBJET : Dépôt de la demande d'intervention et du budget de participation du RNCREQ

Chère consœur,

Vous trouverez ci-joint la demande d'intervention du RNCREQ dans le dossier en titre, ainsi que le budget de participation préparé conformément au *Guide de paiement des frais 2012*.

Notez que je représenterai également le GRAME dans le présent dossier. Dans ce contexte, le GRAME et le RNCREQ ont convenu de se concerter sur certains éléments de leur intervention, tel qu'invités à le faire par la Régie dans la décision D-2018-084.

Veillez accepter, Me Dubois, nos salutations distinguées,



Prunelle Thibault-Bédard